



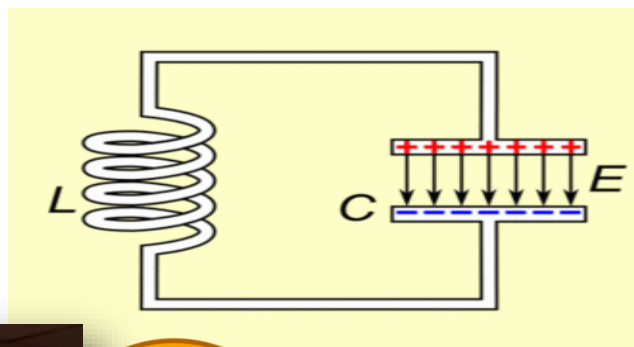
Volume 33

numéro 9

Mai 2018

Revue mensuelle des membres du
Club Radio Amateur de Québec inc.

Circuit



Dans ce numéro

Candidature	9-10
Collaborateurs	12
Compte rendu	4-6
Convocation	1, 2
Cours	6
Milliohmètre	7-8
Mot de la Présidente	3
Ordre du jour	2
Tailler une antenne	11

IMAGES :

CREATIVE COMMONS uniquement.

PHOTOS : Gaven VE2FTA

Rodrigue VA2CQ / VE2ETR

Récipiendaire du Trophée-Mérite-Alex-Larivière, Mme Marjolaine Vallée VE2DOG
en compagnie du récipiendaire de l'an dernier, M. Michel Graveline VE2OMG.



Ne manquez pas la prochaine réunion des membres du Club de Radio
Amateur de Québec **le lundi 14 mai 2018 à 19h30** au Cégep Limoilou

Campus de Québec , Salle 2111

Le réseau VE2CQ débute à 18h30 les soirs de réunion

Date buttoir de tombée des textes le 27 mai 2018



Club Radio Amateur de Québec inc.

20, rue Hugues-Pommier

Québec, Qc

G1E 4T9

Téléphone : 418 641-6681

Courriel

ve2cq@craq.qc.ca

Journal : journal@craq.qc.ca

Internet www.craq.club

Fondé en 1926

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente-directrice générale :

Guylaine VE2SNF

Vice-président: Denis VA2EDR

Secrétaire: Steve VE2VEQ

Trésorier: Adrien VE2AKS

Administrateurs:

Fernand VE2XZA

Gaven VE2FTA

Coordonnateurs:

Activités sociales :

Fernand VE2XZA

Archives: Guylaine VE2SNF

Bottin:

Examineurs: Gilles VA2CG

Michel VE2SIG

À Chisasibi : François VA2RC

Formation: Fernand VE2XZA

Journal: Rodrigue VE2ETR

Opérations HF: Dany VA2KZ

Réseaux: Gaven VE2FTA

Site internet: Michel VE2OMG

Techniques et équipements:

Gaven VE2FTA

Services à la Communauté :

Jacques VE2CJP

Le CRAQ est membre de



Le Club Radio Amateur de Québec inc. possède son fonds d'archives auprès de la Ville de Québec; pour informations :

Les Archives de la Ville de Québec

350, rue Saint-Joseph Est (4e étage)

Québec (Québec) G1K 3B2

Téléphone : (418) 641-6214

Instrument de recherche

Publication 58 - Cote P/53

Journal mensuel du

Club Radio Amateur de Québec inc.

(Sauf pour les mois de juillet et août)

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes, par la présente, convoqués à la prochaine assemblée régulière des membres du Club Radio Amateur de Québec Inc. qui aura lieu

le lundi 14 mai 2018, à 19h30
au Cégep Limoilou, Campus de Québec,
Salle 2111.

Steve Desrosiers VE2VEQ, Secrétaire

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DES MEMBRES Club Radio Amateur de Québec Inc. le lundi 14 mai 2018, 19h30 Au CEGEP Limoilou, campus de Québec, Salle 2111

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation des membres
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte rendu du 9 avril 2018
5. Rapport financier
6. Suivi des dossiers
 - a. Technique
 - b. Réseaux VE2CQ
 - c. Activités
 - d. Comité des mises en candidatures
7. Formation pour l'obtention du certificat de base en radio amateur
8. Capsule RAQI
9. Services à la communauté (SAC)
10. Divers et questions des membres
11. Levée de l'assemblée

*Steve VE2VEQ
Secrétaire*



Mot de la Présidente-directrice générale

Bonjour à tous,

Premièrement, je veux féliciter les étudiants qui ont réussi leur examen pour l'obtention de la licence de base en radio amateur. Bienvenue à vous tous dans ce monde merveilleux qu'est celui de la radio amateur. Je tiens à remercier les formateurs qui, à tous les samedis matin, ont offert bénévolement de leur temps afin de transmettre leurs connaissances.

Je tiens à vous rappeler que la période des mises en candidature se termine le 20 mai prochain. Au moment d'écrire ces lignes, seul Michel Landry VE2MY a posé sa candidature au poste de président-directeur général. Ceux qui désirent poser leur candidature en tant qu'administrateur, trésorier ou président-directeur général, vous devez compléter le formulaire des mises en candidature, le faire signer et le remettre à un des trois membres dudit comité.

Finalement, c'est le dimanche 6 mai qu'avait lieu le Gala Méritas. Cette année, la récipiendaire du trophée Mérite- Alex-Larivière est Marjolaine Vallée VE2DOG. Félicitations, Marjolaine pour ces années de dévouement.

Au plaisir de vous voir lors de la prochaine assemblée des membres!

73'zzze!

Guylaine VE2SNF





COMPTES RENDUS DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DES MEMBRES

Club Radio Amateur de Québec inc.

Lundi 9 avril 2018, 19h30

Cégep Limoilou, Campus de Québec, salle 2111

1. Ouverture de l'assemblée

La réunion débute à 19h40.

Étaient présents :

Guylaine Chamberland VE2SNF Présidente-directrice générale

Adrien Dessemond VE2AKS

Trésorier

Steve Desrosiers VE2VEQ

Secrétaire

Fernand Bégin VE2XZA

Administrateur

Gaven Pagé VE2FTA

Administrateur

Absent :

Denis Rousseau VA2EDR

Vice-président

2. Présentation des membres

La présidente-directrice générale, Guylaine VE2SNF, souhaite la bienvenue aux 29 personnes présentes.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis VE2NZR et appuyé par Jacques VE2CJP.

Adopté.

4. Adoption du compte rendu du 12 mars 2018

Guylaine VE2SNF précise que la revue Circuit envoyée aux membres par courriel n'est pas la version finale mais plutôt l'ébauche qui avait été soumise aux personnes dédiées à la correction et à la validation.

NDLR : Voici le seul commentaire reçu d'un des correcteurs/validateurs.

Bonjour Rodrigue,
Je n'ai pas détecté d'anomalies.
Joyeuses Pâques à vous tous..

--

Jacques VE2CJP

j.pare@oricom.ca

Correction : A la section 7, modifier la phrase suivante « Les billets pour les tirages de deux certificats cadeaux de 500\$ de Radioworld sont toujours en vente. » pour « Les billets pour les tirages de deux certificats cadeaux de 500\$ chez Radioworld sont toujours en vente. »

Proposé par Lucien VE2RU et appuyé par Gaétan VE2GHO. Adopté.

5. Rapport financier

En date du 31 mars 2018, le Club compte 134 membres.

L'actif du CRAQ s'établit à 11 803,10\$ pour un passif de 296,30\$ ce qui donne un avoir net (actif - passif) de 12 099,04\$.

Dans les revenus du mois, il y a :

- 120\$ en revenus d'adhésion ;
- 80\$ pour la vente de 4 billets de tirage Méritas ;

Dans les dépenses du mois, il y a :

173\$ pour notre couverture de CNESST ;

Proposé par Guy VE2XTD et appuyé par Robert VE2YSS. Adopté.

6. Suivi des dossiers

Technique

Yvan VE2FVY mentionne qu'il n'a rien de particulier à signaler.

Réseau VE2CQ

Guylaine VE2SNF informe les membres que Guy Vachon VE2VAG, administrateur, a fait parvenir un courriel à tous les membres du C.A. pour leur faire part de sa démission immédiate du conseil d'administration du Club Radio Amateur de Québec. Des raisons professionnelles, familiales et personnelles ont été évoquées pour justifier sa décision.

La rencontre prévue par Guy VE2VAG avec les animateurs de réseau est annulée et c'est Gaven VE2FTA qui s'occupera maintenant des nouvelles hebdomadaires. Pour les animateurs de réseau qui aimeraient à l'occasion se faire remplacer, Guylaine VE2SNF les invite à faire un « répondre à tous » au dernier courriel reçu des nouvelles hebdomadaires.

Gaven VE2FTA s'occupera aussi de l'impression des certificats de présences aux réseaux qui seront remis au Brunch Méritas le 6 mai prochain. À ce sujet, Guylaine VE2SNF rappelle que les membres qui désirent recevoir leur certificat doivent en faire la demande par courriel auprès du C.A. Les plages de présences aux réseaux sont de 100, 250, 500, 1000, 2000, et 3000 et plus.

Activités

Guylaine VE2SNF présente un bilan de l'activité de la cabane à sucre qui a eu lieu le dimanche 8 avril dernier à L'Érablière du Cap. Ce fut très agréable et de plus, l'objectif de participation a été atteint puisque les 25 places réservées pour le Club ont été comblées.

Le Field Day se tiendra les 24 et 25 juin prochain. Considérant qu'il nous manque toujours un coordonnateur, le club de Portneuf VE2CSP a invité dernièrement le CRAQ à se joindre à eux pour l'activité. Sylvain VE2CSM, représentant du club de Portneuf, présente aux membres la proposition d'invitation aux membres.

L'activité aurait lieu sur un terrain de baseball situé à environ 2 km de l'autoroute 40. Les avantages sont nombreux: pas besoin de réserver un terrain puisqu'ils l'ont déjà réservé, le terrain de baseball est très grand, le chalet est de bonne dimension et comprend également certaines commodités, vaste stationnement, aucun frais à payer et facile d'accès. La présence de restaurants à proximité pourrait aussi nous exempter de dédier des personnes à la préparation des repas. Sylvain VE2CSM précise cependant que l'indicatif utilisé serait VE2CSP et non VE2CQ.

Gaétan VE2GHO annonce qu'il a accepté d'être le coordonnateur du Field Day pour le CRAQ. Tous les membres l'applaudissent. Il propose de tenir l'activité au Centre de plein air de Beauport. Guylaine VE2SNF va vérifier si c'est encore possible. Gaétan VE2GHO mentionne qu'il est ouvert à ce que l'activité ait aussi lieu ailleurs. Cependant il est d'avis que le terrain proposé par le

club de Portneuf est située un peu loin.

Gaétan VE2GHO n'a pas encore arrêté sa réflexion sur tous les aspects du déroulement de l'activité. Il est conscient toutefois que le volet informatique sera un problème à régler cette année. Pour les repas, il prévoyait peut-être pour l'instant que seul le premier repas serait préparé sur place. Pour les autres, les participants devraient s'organiser.

En ce qui concerne le nombre de stations, il s'interroge s'il ne serait pas mieux d'en monter seulement deux. Une troisième station, 6 mètres ou GOTA, pourrait être érigée sans problème. Mais il craint qu'il y ait un manque d'opérateur.

À la prochaine assemblée des membres en mai, Gaétan VE2GHO donnera plus d'information sur le déroulement de l'activité. Pour l'instant, il lance l'invitation aux membres de se joindre à lui pour l'aider à organiser l'activité. Ceux intéressés peuvent le contacter.

Comité des mises en candidature

Marjolaine VE2DOG, qui fait partie du comité de mise en candidature, rappelle qu'il y aura des élections au mois de juin prochain. La période de mises en candidature débute le 1^{er} avril 2018 et se termine le 20 mai 2018.

L'année en cours étant une année paire, les postes des trois administrateurs (1 an), du président-directeur général (2 ans) et du trésorier (2 ans) sont mis en élections.

Le formulaire des mises en candidature imprimé dans la revue Circuit du mois d'avril n'est pas à jour. La correction sera apportée dans le prochain numéro de la revue Circuit. Pour l'instant les formulaires à jour sont disponibles auprès de Marjolaine VE2DOG et aussi sur le site web du Club.

Chaque candidature doit être appuyée par trois membres en règle du CRAQ excluant les membres du C.A. et doit indiquer le poste brigué au sein du Conseil d'administration. Les formulaires de mise en candidature dûment remplis pourront être remis directement à Stephan VE2SGO ou à n'importe quel autre membre du comité de mise en candidature qui sont Marjolaine VE2DOG et Jean Claude VA2MKS.

Au 1^{er} mai prochain, les noms des candidats qui auront postulé seront publiés sur le site web du Club.

Guyline VE2SNF et Adrien VE2AKS ont déjà annoncé qu'ils ne solliciteraient pas un autre mandat.

7. Vente des billets des certificats cadeaux de Radioworld

Considérant qu'à la fin du mois de mars seulement le tiers des billets avait été vendus, les membres du C.A. ont décidé de remplacer l'un des prix de 500\$ par l'achat d'un openSPOT de SharkRF et d'un radio DMR portatif, le MD-2017 de TYT Electronics.

Lors du Brunch Méritas le 6 mai prochain, les 2 prix suivants seront donc tirés: un certificat cadeau de 500\$ chez Radioworld, et un radio portatif DMR accompagné du openSPOT.

Les membres peuvent se procurer les billets pour les tirages auprès d'Adrien VE2AKS en payant soit en argent comptant ou

avec PayPal. Le prix de chaque billet est de 20\$.

8. Formation pour l'obtention du certificat de base en radio amateur

Fernand VE2XZA mentionne que le cours de formation radio amateur tire à sa fin. Il reste un cours à donner et ensuite suivra la révision générale. L'examen est prévu pour le samedi 28 avril. La participation des élèves est toujours aussi bonne avec un faible taux d'absence.

9. Capsule RAQI

Guyline VE2SNF résume la rencontre du C.A. de RAQI à laquelle elle a participé le 20 mars dernier. Une autre rencontre du C.A. de RAQI a aussi eu lieu le 3 avril dernier, mais malheureusement elle n'a pas pu y assister.

Guyline VE2SNF a compris lors de cette réunion que tous les clubs faisant parti de la fédération doivent faire parvenir à RAQI la liste complète de leurs membres, à la dernière journée de leur année financière et en même temps, payer leur frais d'adhésion à la fédération, selon le nombre de membres. Pour le CRAQ, cette journée se trouve à être le 30 juin.

Guy VE2XTD rectifie en mentionnant que les clubs doivent en fait payer leur frais d'adhésion à la fédération le 30 novembre, selon le nombre de membres qu'ils avaient lors de la dernière journée de leur année financière. Guy VE2XTD admet qu'il y a présentement confusion au sein du C.A. de RAQI sur ce point.

Lors de leur rencontre, il fut aussi question d'augmenter la cotisation annuelle des clubs de 300\$ à 325\$. Mais ils se sont ensuite ravisés pour la maintenir à 300\$ et augmenter plutôt les frais de droit d'adhésion pour chacun des membres de 2.25\$ à 2.50\$.

D'autre part, il en coûte à RAQI 74\$ par club par année pour leur attribuer une assurance responsabilité civile.

RAQI et ses clubs membre ont maintenant une année d'existence administrative en « Fédération ». Afin de répondre à l'exigence du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Guy VE2XTD mentionne que RAQI s'est engagé à revoir son conseil d'administration (C.A.) pour le réduire à 11 administrateurs. Les statuts et règlements de l'organisme seront également revus.

Guyline VE2SNF invite les membres à consulter les deux documents de RAQI disponibles sur le site web du CRAQ : *Projet statuts RAQI 2018 CA 3 avril 2018* et *Préambule des statuts RAQI 2018 avril*.

La prochaine Assemblée Générale Annuelle (AGA) de RAQI se tiendra le samedi 26 mai prochain.

10. Brunch Méritas

Fernand VE2XZA rappelle que le Brunch Méritas aura lieu le dimanche 6 mai prochain au restaurant « Le Nicoli » situé au 2014, rue Cyrille-Duquet. Il s'agit en fait d'un souper cinq services qui débutera à 17h. Le coût est de 30\$ par personnes (taxes et service inclus pour un adulte). Ceux intéressés doivent réserver leur place par courriel auprès de Fernand VE2XZA.

Présentement, seulement 8 personnes ont confirmé leur présence. Fernand VE2XZA précise que les membres peuvent être accompagnés de leur conjoint même s'ils ne sont pas membre. Un minimum de 40 personnes est requis pour que le Club ait droit à sa

La période de mises en candidature débute le 1^{er} avril 2018 et se termine le 20 mai 2018

réserve au restaurant.

Lors de ce Souper Mérites, le récipiendaire du Trophée Alex-Larivière pour l'année 2017-2018 sera dévoilé. Aussi il y aura les tirages du certificat cadeau de 500\$ chez Radioworld et du radio portatif DMR accompagné du openSPOT. Les certificats de présences aux réseaux seront également remis ainsi que les plaques de remerciement pour ceux qui termineront leur mandat cette année.

11. Services à la communauté (SAC)

Le dimanche 17 juin prochain se tiendra l'activité du *Tour de l'Île d'Orléans*. Il manque présentement 3 bénévoles radioamateurs: deux avec leur voiture pour accompagner un peloton de bicyclette et un contrôleur qui pourra opérer de sa résidence avec sa station. Ceux intéressés peuvent communiquer avec Jacques VE2CJP ou Louis VE2PPP.

12. Divers et questions des membres

Michel VE2SIG s'informe de l'état de santé de notre vice-président, Denis VA2EDR. Guylaine VE2SNF répond qu'il est sorti de l'hôpital et qu'il récupère bien.

Les membres du C.A. annoncent qu'une visite du Mont Cosmos

pourrait avoir lieu prochainement. Aussi l'activité du Digifest est prévue le 16 août. Plus d'information à venir.

Après la levée de l'assemblée, Guylaine VE2SNF demande de rencontrer tous ceux qui font partie du comité Trophée Mérite-Alex-Larivière.

13. Levée de l'assemblée

La présidente-directrice générale, Guylaine VE2SNF, remercie tous ceux et celles qui ont participé à l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20h44.

Proposé par Éric VE2SNB et appuyé par Gaétan VE2GHO. Adopté.

Steve VE2VEQ
Secrétaire



Cours de base en Radio amateur session 2018

La formation pour l'obtention du certificat de base en radio amateur prenait fin ce samedi matin (28 avril 2018) avec l'examen.

Au nom du Conseil d'Administration du Club Radio Amateur de Québec, nous tenons à féliciter nos 5 étudiants qui ont obtenu la compétence de base avec la mention distinction, soit une note supérieure à 80% , ce qui leur permettra de communiquer en HF.



Félicitations !

Dans l'ordre, sur la photo (de gauche à droite) à ma gauche, Gino Pelletier (en attente de son indicatif), à l'arrière VE2YUD Christophe Le Bail, VE2QLG Gabriel Lapointe, VE2OKM Marc Paquette et VA2MNO Michael Nadeau.

Deux d'entre eux ont obtenu la note parfaite soit 100%.

Un étudiant ne s'est pas présenté et un autre n'a pas réussi la note de passage; il doit se reprendre avec un de nos examinateurs d'ici une semaine.

Nous remercions également les professeurs pour leur bénévolat si précieux, le CÉGEP Limoilou pour l'utilisation des locaux et Gaven VE2FTA, notre photographe officiel.

Merci à vous tous.

Fernand Bégin VE2XZA

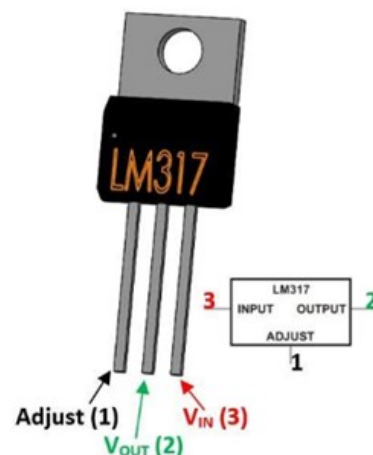
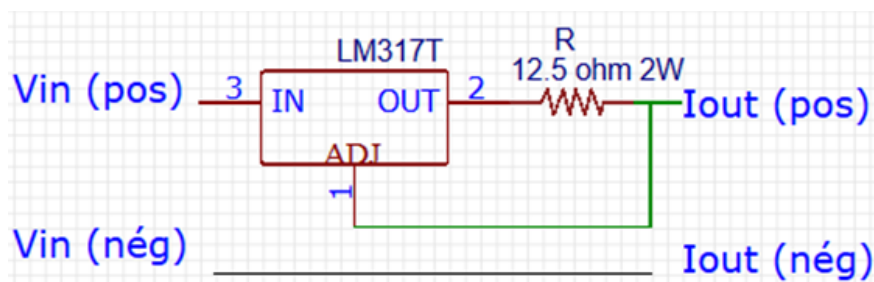
Coordonnateur Activités Sociales
& Formation



Un milliohmètre ultra simple

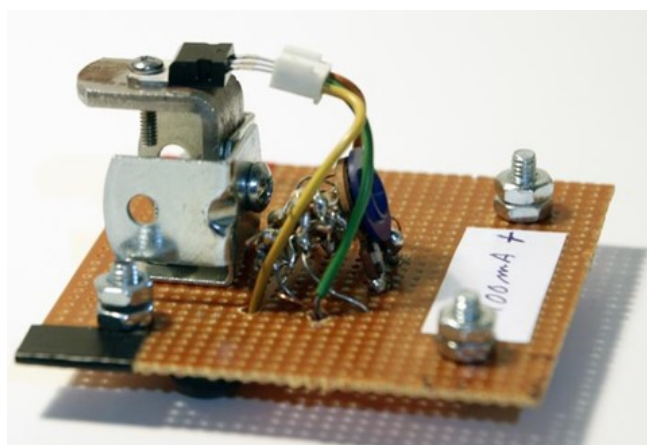
Proposé par Jean VE2GHI

J'espère que les mathématiques du mois passé ne vous ont pas donné trop de migraines. Pour faire changement, ce mois-ci, je vous propose quelque chose de plus concret; un milliohmètre formé d'un minimum de composants et fois plus sensible qu'un multimètre standard. Ça vous intéresse ? Alors allons-y.....



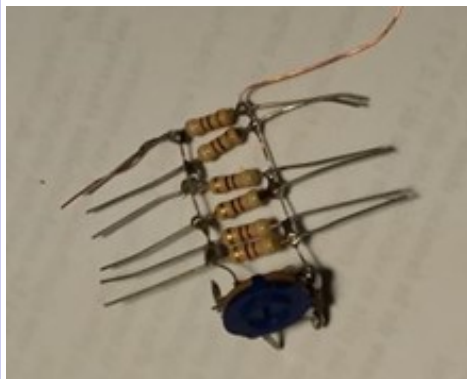
Le diagramme du circuit est vraiment très simple. L'alimentation (V_{in}) n'est pas critique. N'importe quoi entre 6 à 12 volts. Le circuit consomme un peu plus de 100 mA. Le résistor doit avoir une valeur la plus rapprochée possible de 12.5 ohms et sa puissance devra être de 2 watts environ. L'intensité à la sortie sera de 100mA. En multipliant par 10 la tension sur la sortie, on obtient la valeur du résistor. Si on considère que la plus petite tension mesurable par un multimètre est de 0.001 volt, on peut donc évaluer des résistors aussi faibles que 0.01 ohm. Ce n'est pas si mal pour un circuit aussi simple. Alors... on le construit ? C'est parti.

1. Commençons par choisir la plaquette de montage. On en trouve facilement chez nos distributeurs locaux. Mais ça peut tout aussi bien être une feuille d'acrylique, un morceau de contreplaqué mince, peu importe pourvu que ce soit un matériau isolant.
2. À chaque coin du support on y perce un trou pour recevoir une vis de 2,5 cm. Ces vis seront nos bornes d'entrée et de sortie. Vous pouvez, bien sûr, utiliser des bornes plus sérieuses. Sur la photo, l'entrée est à gauche et la sortie à droite.
3. Le moment est venu d'installer le LM317. Le LM317 est un régulateur de tension ajustable capable de supporter des intensités de 1.5A. Observez attentivement le brochage du régulateur. La patte 3 du régulateur (input) sera relié à la borne d'entrée positive. Le régulateur a été monté sur un assemblage de petites équerres de métal. Histoire de faciliter la dissipation de la chaleur.
4. La patte 1 (ajust) du régulateur sera reliée à la borne de sortie positive (I out (pos))



5. Quant à la patte 2 (output), elle est soudée à une extrémité du résistor de $12.5\ \Omega$.
6. L'autre extrémité du résistor rejoint la patte 1 (ajust) du régulateur sur la borne de sortie positive.
7. Finalement, l'entrée négative est directement raccordée à la sortie. Le couple régulateur/résistor est à cheval sur la ligne positive. Le régulateur et les résistors n'ont pas de liens avec la ligne négative. Branché de cette façon, le régulateur devient une source de courant constant de 100 mA.

Voilà, le **milliohmètre est complet**. Il ne reste qu'à s'en servir. Comment ??? Alimentez ce montage avec une source de 12 volts. (environ) Branchez-y un résistor inconnu sur la sortie. Mesurez la tension sur le résistor inconnu. La résistance inconnue sera 10 fois la tension indiquée par le multimètre. C'est aussi simple que ça.



La seule difficulté réside peut-être dans l'assemblage du résistor de $12.5\ \Omega$. On peut utiliser un résistor de $10\ \Omega$ en série avec un assemblage de deux résistors de $5\ \Omega$ en parallèle. Ça devrait donner $12.5\ \Omega$. Ou encore un résistor de $10\ \Omega$ en série avec 4 résistors de $10\ \Omega$ en parallèle.

J'ai choisi de placer 7 résistors de $91\ \Omega$ et un potentiomètre de $500\ \Omega$ en parallèle. Cet assemblage de résistors présente une résistance un peu au-dessus de la cible ($13\ \Omega$). En ajoutant un potentiomètre de $500\ \Omega$ en parallèle, on peut faire baisser la résistance à la valeur désirée. L'ensemble des résistors devra être suffisamment gros pour supporter 2W environ.

Voilà. Ça suffit pour ce mois-ci. Le prochain article portera sur une utilisation bien concrète de ce joli montage

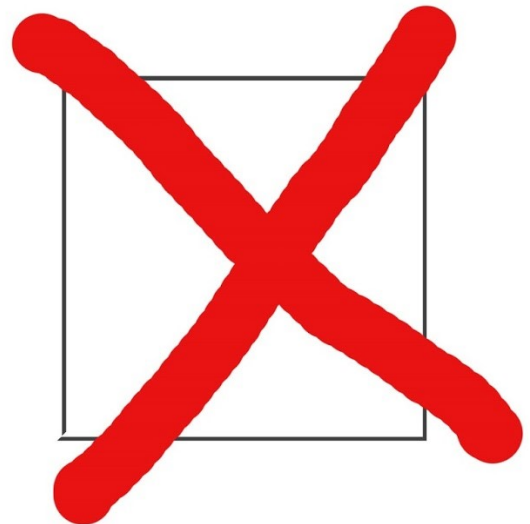
73 de Jean (VE2GHI)

P.S. Les commentaires, opinions ou remarques sont bienvenus sur VE2GHI@gmail.com



Ma candidature

VOTE



Mise en candidature pour les postes du Conseil d'administration

Veuillez prendre note que, conformément à nos statuts, des élections à certains postes du Conseil d'administration du Club Radio Amateur de Québec Inc. (CRAQ) auront lieu à l'assemblée générale du mois de juin 2018.

Conformément à l'article 6 des statuts, puisqu'il s'agit d'une année paire, les postes de **Président-directeur général (2 ans)**, de **Trésorier (2 ans)** et de **trois administrateurs (1 an)** sont mis en élection.

Nous vous informons par la présente que la période de mises en candidature débute le **1er avril 2018** et se termine le **20 mai 2018**. Pendant cette période, le comité de mises en candidature reçoit les candidatures qui doivent lui parvenir par écrit. Chaque candidature doit être appuyée par trois membres en règle du CRAQ et doit indiquer le poste brigué au sein du Conseil d'administration.

Après avoir complété le formulaire ci-joint ou un équivalent, les propositions pourront être remises à l'un ou l'autre des membres du comité de mises en candidature ou postées directement au Club.

Les membres du comité de mises en candidature sont :

Marjolaine VE2DOG, Jean Claude VA2MKS, et le soussigné,

Stéphan Germain VE2SGO, président du comité de mises en candidature.

Objet : mise en candidature pour les élections de juin 2018

*Par la présente, je pose ma candidature au poste de _____
pour les élections qui auront lieu en juin 2018.*

Nom : _____ Prénom : _____ Indicatif : _____

Date : _____ Signature : _____

Contresigné par trois membres en règle du CRAQ : par souci de transparence, les membres du C.A. sont exclus.

Nom : _____ Prénom : _____ Indicatif : _____

Date : _____ Signature : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Indicatif : _____

Date : _____ Signature : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Indicatif : _____

Date : _____ Signature : _____



Circuit mai 2018

Marjolaine Vallée VE2DOG

Comment « tailler » une antenne dipôle

Proposé par Michel Landry VE2MY

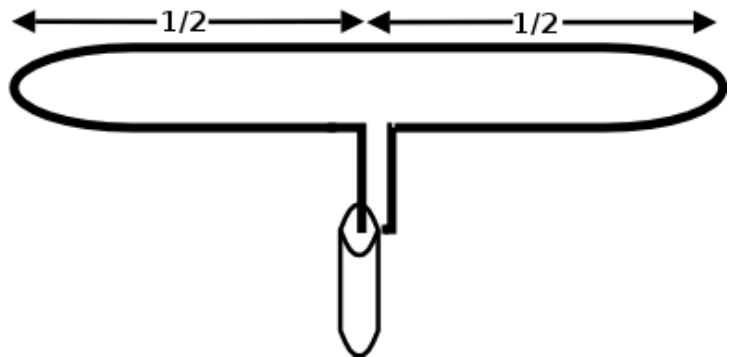
Faite maison ou achetée dans un commerce, une antenne dipôle doit être « taillée » pour résonner sur sa fréquence de fonctionnement. Mais comment procéder sans faire d'incessants allers et retours vers l'antenne pour la « tailler » au mieux ?

Le coefficient pour déterminer sa longueur est bien connu :

$L = 142,5$ (en mètre) ;

Pour tenir compte d'effets d'extrémités, des effets capacitifs et de son environnement, l'antenne doit être un peu plus courte que $\lambda/2$, donc que $150/F$, c'est la raison pour laquelle on a pris la valeur 142,5 (5% plus courte).

Il s'agit de régler la longueur pour le meilleur SWR, mais n'espérez pas avoir un SWR de 1, car de toute façon, jusqu'à 1,5/1, il n'y a pas d'inquiétudes à avoir. Nous allons suivre la procédure au travers un exemple concret avec un dipôle pour la bande des 20 mètres, et si possible, au plus près de 14,200 MHz.



On effectue le calcul :

$142,5 / 14,2 = 10,035$ mètres, soit 10,04 ou deux fois 5,02 mètres ;

On installe la dipôle sur le lieu de fonctionnement. Le SWR sera très loin de celui que vous espérez. Les formules ne connaissent pas les conditions d'installations des antennes...

Avec un analyseur d'antenne ou un wattmètre, on recherche la fréquence de fonctionnement et (surprise!) on constate que le SWR minimum est atteint pour la fréquence de 13,950 MHz que nous appellerons F2;

À l'aide de la calculatrice, nous allons calculer le « coefficient personnel » de l'antenne. Cette valeur tient compte de son environnement spécifique.

$L = \text{coéf.} / F$, nous avons le coefficient personnel en faisant : $\text{coéf.} = L \times F2$, ce qui donne dans notre cas : $10,04 \times 13,95 = 140,058$;

On utilise le nouveau coefficient pour recalculer notre antenne pour la même fréquence :

$L = 140,058 / 14,2 = 9,86$ m soit 2 fois 4,93 m. Une différence de $10,04 - 9,86 = 0,18$ m soit 18 cm ou 9 cm de chaque côté.

Voilà, c'est fait, l'antenne est prête à fonctionner sur 14,200 MHz avec un SWR minimum.

Attention, il ne faut pas croire que votre antenne fonctionnera partout de la même façon. En changeant de place, vous changez son environnement et son « coefficient personnel ».

73'

Michel VE2MY

Le Club de Radio Amateur de Québec

Le Club a été constitué en corporation par lettres patentes émises le 23 mars 1926 en vertu des statuts refondus du Québec, Loi des Clubs de récréation, chap. 257, S.R.Q. 1925, sous les noms de Radio Club de Québec et Radio Club of Québec.

Le nom du Club a été modifié le 18 décembre 1978 pour devenir Club de Radio Amateur de Québec inc., conformément à l'article 4 du chapitre 298, S.R.Q. 1964. Il est également identifié par le sigle **C.R.A.Q.**

RAQI inc.

Radio Amateur du Québec Inc.
4545 Av Pierre-de-Coubertin Montréal
QC
H1V 0B2

Via courriel : admin@raqi.ca
Via téléphone : 514-252-3012
Via télécopieur : 514-254-9971

Club de Radio Amateur de Québec inc.
20, rue Hugues-Pommier
Québec, Qc
G1E 4T9

Téléphone : 418 641-6681
Courriel : ve2cq@craq.qc.ca
Journal : journal@craq.qc.ca



Est

Membre de



Revue mensuelle du
Club Radio Amateur de Québec inc.
(Sauf pour les mois de juillet et août)

Merci à nos précieux collaborateurs



**Cégep
Limoilou**



**UNIVERSITÉ
LAVAL**



Arrondissement de
Beauport



Stéphane Lecours
Technicien en radiocommunication



Réparation d'équipement
de radiocommunication

11 rue Leblond
Lévis, Qc G6V6B5
Sur rendez-vous
1-418-806-7832
rftechcom@hotmail.com

Radioworld

Amateur - Avionic - CB's - FRS - GPS - Marine - Scanners - Shortwave Radios

Pour Service en Français

Pierre Mainville

sans frais

866-666-8600

4335 Steeles Ave. West
Toronto, ON Canada M3N 1V7
www.radioworld.ca

Phone: (416) 667-1000
Fax: (416) 667-9995
email: sales@radioworld.ca



**LE REGROUPEMENT DU LOISIR
COMMUNAUTAIRE DE BEAUPORT**